

*Questions orales*

Dans le *Globe and Mail*, on lit que les stocks de poisson doivent faire l'objet d'études d'après l'Espagne.

Il y a de quoi en perdre son latin! En réalité, le président d'Espagne est d'accord. Il reconnaît que le principe central qui doit régir la pêche dans le nord-ouest de l'Atlantique est la conservation. Il voudrait que nos deux pays mènent des études scientifiques conjointes pour que son pays soit aussi sûr que nous le sommes des chiffres que nous avançons.

Nos démarches auprès du commissaire aux pêches de la Communauté européenne vont bon train. Des études conjointes seront réalisées et des progrès sensibles devraient avoir été accomplis d'ici la fin de l'année, du moins nous l'espérons.

**L'hon. William Rompkey (Labrador):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire pour le ministre du Commerce extérieur.

Nous pourrions faire d'importants progrès si le gouvernement passait à l'action. Pourquoi refuse-t-il d'étendre unilatéralement la compétence canadienne aux extrémités des Grands Bancs, ce que recommandent toutes les études crédibles qui lui ont été présentées? Pourquoi refuse-t-il de le faire?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, les gouvernements canadiens qui nous ont précédés n'ont jamais agi unilatéralement dans ces dossiers.

Ils n'ont jamais agi unilatéralement lorsque les stocks de poisson des pêcheries du nord-ouest de l'Atlantique ont disparu. Ils ont travaillé au sein d'organismes internationaux et des Nations Unies pendant un certain nombre d'années, jusqu'à ce que la Convention sur le droit de la mer soit finalement adoptée dix ou douze ans plus tard.

Nous ne pouvons pas violer le droit international en étendant unilatéralement la limite des 200 milles, ce qu'aucun autre pays du monde ne respecterait.

Le député ne craint peut-être pas de se couvrir de ridicule, mais nous n'avons pas l'intention d'adopter cette position.

\* \* \*

**LES COMMUNICATIONS**

**M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications.

La société UNITEL a annoncé aujourd'hui qu'elle allait demander à concurrencer les compagnies de télé-

phone dans le domaine des appels téléphoniques interurbains. Si sa demande est agréée, il s'ensuivra une hausse de tarifs pour 90 p. 100 des Canadiens. Depuis toujours, ce sont les revenus tirés des communications interurbaines qui subventionnent les appels locaux.

Étant donné que la politique gouvernementale a toujours favorisé les entreprises dans ce secteur comme dans d'autres, le ministre va-t-il s'engager auprès des Canadiens ordinaires à défendre pour une fois leurs intérêts et non ceux des grandes entreprises?

[Français]

**L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications):** Monsieur le Président, la question du député me surprend puisqu'il explique lui-même dans son préambule qu'une société de télécommunications a soumis au CRTC une demande d'audience. Et il me demanderait d'intervenir à la place du CRTC. Je pense que ce serait là violer les lois de cette Chambre.

La requête est présentée au CRTC; le CRTC entendra les propositions, les contre-propositions et rendra jugement en temps et lieu, en excluant toute démagogie partisane comme on vient d'en faire, et à ce moment-là, les Canadiens sauront quelle est la position du CRTC, qui est l'agence officielle et indépendante du gouvernement en ces matières, monsieur le Président.

[Traduction]

**M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam):** Monsieur le Président, pardonnez-moi, mais je ne fais pas entièrement confiance au gouvernement.

Au cours de la dernière campagne électorale, l'un des gros bonnets derrière la société UNITEL, M. Ted Rogers, a fourni aux ministres conservateurs plus d'argent que je ne saurais en compter.

Le Canada s'oriente vers l'établissement d'un réseau unitaire de fibres optiques qui sera au XXI<sup>e</sup> siècle ce que les chemins de fer ont été au XIX<sup>e</sup>. Je veux que le gouvernement s'engage à faire en sorte que non seulement le téléphone, mais également les fibres optiques et les communications en général soient accessibles à bon prix tant aux Canadiens moyens qu'à ses amis de la grande entreprise.

[Français]

**L'hon. Marcel Masse (ministre des Communications):** Monsieur le Président, avec toute son éloquence, le député pourrait se rendre au CRTC et faire valoir son point de vue.